

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Granges-Paccot, le 1^{er} septembre 2021

Communiqué de presse

Les sapeurs-pompiers fribourgeois disposent d'un dispositif de soutien sanitaire opérationnel (SSO)

Durant cet été, un fourgon et une remorque d'intervention dédiés au soutien ? sanitaire des sapeurs-pompiers ont été remis au CSP Villars-sur-Glâne par l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Cette nouvelle cellule SSO, intégrée en tant que section au CSP de Villars-sur-Glâne, se trouve à disposition des pompiers fribourgeois afin de les soutenir lors d'interventions particulièrement éprouvantes dès le 1^{er} septembre 2021.

Le smartphone d'un sapeur-pompier peut sonner à n'importe quel moment afin de l'appeler en intervention. Si les intervenants sont d'office soumis à un stress physique et psychologique intense, ce dernier peut être renforcé par le moment rarement idéal de l'alarme, ou des conditions météorologiques difficiles. La probabilité d'accidents n'en est que plus importante.

Dans le but de soutenir la capacité opérationnelle des sapeurs-pompiers du canton, l'ECAB a développé avec le soutien d'un groupe de travail *ad hoc* et de la fondation « first responders » une cellule SSO. Celle-ci a pour mission de contrôler préventivement les signes vitaux des sapeurs-pompiers, principalement porteurs d'appareils de protection respiratoire, et de leur apporter un support pour les remettre rapidement dans le circuit de l'intervention.

Nouvelle structure

Jusqu'à ce jour, la mission de surveillance était assurée par les services d'ambulances durant les 30 premières minutes d'intervention et parfois prolongée. L'arrivée de la cellule SSO permet ainsi de prendre le relai et de libérer les ambulances pour d'autres urgences. Une trentaine de miliciens ont intégré le CSP Villars-sur-Glâne, permettant ainsi un rayonnement rapide sur l'ensemble du territoire fribourgeois. M. Francis Mirante est le responsable de cette nouvelle section.



Un soutien des cantons environnants

Si ce dispositif est nouveau dans le canton de Fribourg, il existe déjà depuis de nombreuses années dans les cantons de Vaud et de Genève. Un soutien important a été offert par les services de défense incendie de ces deux cantons dans le développement du SSO, que ce soit par des échanges d'expérience, le partage des pratiques et protocoles utilisés, la formation des futurs intervenants et même par la reprise de l'ancien véhicule SSO du SIS de la ville de Genève.

Transmission aux futurs bataillons

Le développement de la cellule SSO a été financé par l'ECAB à hauteur de près de 135'000 francs, de même que le financement de son fonctionnement à près de 40'000 francs par année jusqu'en 2024. A l'issue de cette phase pilote, le dispositif sera évalué puis transmis aux futurs bataillons de défense incendie du canton, dont la création est prévue d'ici le début 2023 par la nouvelle loi sur la défense incendie et les secours (LDIS). A noter que l'ECAB offre une subvention de 380.- par intervention aux communes afin de favoriser le recours au SSO.

Contacts

—

Didier Carrard (FR), sous-directeur de l'ECAB, T +41 26 305 92 40

Martin Helfer (DE), Inspecteur cantonal, T +41 26 305 92 64